

ANALYSE DE LA SITUATION DE L'ENFANT

Depuis que le monde est monde, l'homme vit des transformations progressives. Ces dernières restent de plus en plus les résultats de son développement. Mais, il est certain que, ces changements provoquent chez les sujets des caractéristiques qu'on peut les déterminer au sein de sa nation que de ses familles.

A force de cette évolution chez l'enfant, les familles ne les supportent pas. Cela engendrait en effet, des problèmes entre parents et enfants. C'est pourquoi on a jugé nécessaire de connaître les caractéristiques des enfants du centre.

De ce fait, ce présent chapitre va nous parler en première section des traits caractéristiques des enfants placés au centre, en deuxième section la délinquance juvénile, en troisième section le retrait de l'enfant de son milieu, en quatrième section les objectifs de la rééducation, et en dernière section les techniques utilisées pour la rééducation.

Section I : Les traits caractéristiques des enfants placés au centre

I.1. L'Adolescence

En général, les centres de rééducation sont réservés aux enfants de moins de 18 ans. Au niveau du centre qu'on avait effectué notre recherche, l'âge des enfants varie entre 0 à 21 ans. Mais notre étude était basée sur l'âge de 11 à 18 ans. Nous pouvons repartir cette tranche d'âge en deux : la préadolescence qui se situe entre 11 et 13 ans et le reste de 13 à 18 ans, qui constitue la majorité des cas, appartient à l'adolescence.

On définit fréquemment l'adolescent parce qu'il n'est plus (un enfant) et ce qu'il n'est pas encore (un adulte). Il serait une sorte d'être incertain, en puissance, par rapport à l'adulte qui serait, lui, achevé. Le terme de « mineur » indique bien, dans ce sens, le désir de protection d'adulte, en même temps qu'il sous entend l'idée d'incapacité à diriger sa propre vie et à savoir des responsabilités vraies.

L'adolescence est alors le passage de l'enfance à l'âge adulte. Elle est une période de tensions riche en problèmes pour l'adolescent lui-même et pour les adultes chargés de son bien-être et de son éducation.

Erikson, Erik (1902-1994) psychanalyste américain d'origine allemande, spécialiste en psychanalyse de l'enfant et adolescent, appelle l'adolescence un « moratorium psychosocial » c'est-à-dire un temps de préparation, un délai nécessaire avant de parvenir à l'âge adulte et d'être en mesure d'assumer les tâches de l'adulte en société. La période de l'adolescence est caractérisée par diverses transformations. Transformations physiques, affectives, intellectuelles, morales, sociales et spirituelles qui s'interfèrent entre elles.

I.2.L'inadaptation de l'enfant à son milieu

On parle d'inadaptation s'il s'agit d'un jeune sujet que ses anomalies, l'insuffisance de ses aptitudes ou de son efficacité générale ou le défaut de son caractère, mettent en marge ou en conflit protégé avec les réalités ou les exigences d'un entourage conforme à son âge et à son origine sociale.

Tantôt d'un sujet jeune dont les aptitudes et l'efficacité sont suffisantes et le caractère normale, mais qui souffre d'un milieu non conforme à ses besoins corporels, affectifs, intellectuels ou spirituels. Tantôt enfin, d'un jeune inadapté ou déficient vivant dans un milieu non conforme. Selon le psychologue et psychanalyste français Lagache, Daniel, l'inadaptation se qualifie selon la situation dont elle est corrélative. Et pour R. Lafond, il explique les inadaptations comme tenant à l'enfant, tenant aussi au milieu et au deux.

Il est évident qu'une définition adéquate de l'inadaptation ne saurait séparer l'enfant de son milieu où il évolue et grandit. Mais il faut aller plus loin. La situation qualifie l'inadaptation mais ne l'a définit pas. Elle relève toujours des deux (l'enfant et le milieu), mais elle ne situe, se concrétise, se définit entre les deux.

En premier lieu alors, allons aborder les différents facteurs de l'inadaptation.

I.3. Les facteurs de l'inadaptation

I.3.1. Blessures de la vie familiale, Blessures de l'enfant

La crise au sein de la famille est évidente. Pourtant, la famille reste encore un lieu important de formation humaine et spirituelle. « La famille est un lieu de vie par excellence, c'est le lieu où s'inscrive la condition humaine et le mystère des destines »²³.

Pourtant, dire combien la famille est nécessaire au monde ne veut dire qu'elle soit parfaite. En l'affirmant comme le lieu de vie par excellence de la vie de la condition humaine et du mystère des destinées particulières, il n'a jamais été question pour nous d'en faire une sorte de « lieu d'or » comme on parle « d'âge d'or ».

Dans toutes les familles, on se dispute, on fait des erreurs d'éducation, la mésentente entre les membres peut exister, surtout la mésentente entre le couple qui pourrait même arriver jusqu'à l'éclatement de la famille tout entier.

²³ BAYARD, *une idée neuve : la famille lieu d'amour et lieu social*, éd. CENTURION, P.99

I.3.2. Eclatements familiaux

Si on ne parle que de la situation de la ville d'Antananarivo concernant le taux de divorce, il existe deux divorces minima par jour passé au tribunal²⁴. Ceci pour dire que le fléau du divorce des parents est très répétitif de nos jours. Le divorce est choisi afin de trouver la tranquillité pour chacun. Pourtant, ce sont souvent les parents qui peuvent trouver cette « tranquillité » contrairement à l'enfant qui reste difficile à supporter. Le divorce de parents amorce un grand changement pour tout le monde, surtout pour l'enfant.

D'abord, au niveau de relation de l'enfant avec ses parents, Vivre avec son père et sa mère, ensemble sous un même toit n'existera plus. Même de les retrouver à un moment donné est presque, impossible. Pourtant, un enfant pour pouvoir s'épanouir a besoin de vivre avec ses parents.

Chaque parent a son propre rôle pour le développement de l'enfant qui ne pourrait être assuré entièrement par l'autre. Si l'enfant ne vit qu'avec l'un de ses parents, son encadrement risque de diminuer. Il manque de repères si jamais ne trouve pas une autre personne qui pourra substituer la personne absente dans sa vie. En raison de cet éclatement, pour les quelques du centre, ils n'ont plus de domiciles fixes. Quelquefois chez leur père, quelquefois chez leur mère, ce qui favorise l'inadaptation de l'enfant. Ce qui signifie aussi que l'enfant ne trouve pas l'équilibre relationnel parental. Parfois, les parents ne savent plus que faire pour se faire obéir, maintenant que l'enfant a le choix d'être avec sa mère ou son père, grondé par l'un, il se sauve et rejoint l'autre enfant.

C'est la majorité des cas des enfants qui ont des parents divorcés et dont la charge de l'enfant n'était pas décidée définitivement. Comme cette fille de 16 ans dont les parents ont divorcé depuis qu'elle était encore petite. Elle habitait avec sa grand- mère ou avec sa mère ou chez son père. Chacun de ses parents s'est remarié. Sa mère avait d'autres enfants et avait un niveau de vie faible. Quant à son père, il n'en a pas encore mais elle ne se sent pas bien avec sa seconde mère et n'aime pas trop habité chez eux.

C'est pourquoi, elle préférerait être avec sa grand- mère. Très souvent on ne sait plus où est. Elle change de domicile comme elle le veut. On ne sait plus qui, vraiment, entre ses trois personnes citées ci-dessus a l'autorité sur elle. Celle-ci ne reçoit plus l'amour ni l'autorité de ses parents étant donné que les deux ont déjà leur propre famille. Sa grand- mère, elle, avec son âge, n'arrivera plus à bien s'occuper

²⁴ Journal quotidien Midi Madagascar N°4981 DU 12/01/2005

d'elle, à l'encadrer comme il faut. Personne ne s'est préoccupé d'elle, et elle a abandonné l'école. C'est ce qui entraînait son placement.

Si l'enfant vit avec l'un de parent et entame une relation avec le second père ou la seconde mère, cette situation ne lui est pas toujours favorable et provoque parfois des circonstances déplorables. A savoir les diverses maltraitances de l'enfant parfois exercées par les seconds parents mais aussi par les vrais parents pour faire plaisir à son / sa conjoint(e), surtout quand le couple a eu d'autre enfant.

L'enfant n'est pas accepté dans sa nouvelle famille, ce qui favorise son inadaptation. Il est délaissé par ses parents et déconsidéré par ses demi-sœurs et / ou demi-frères, l'instabilité familiale survient, ce qui montre aussi le manque d'affection du fait que personne ne s'intéresse totalement à lui.

I.3.3. Accident familial

L'accident familial est jugé parmi les facteurs d'inadaptation de l'enfant. C'est le cas par exemple de la mort de l'un de ses parents. Ce cas est encore plus grave que celui du divorce au niveau de l'enfant. Non seulement l'enfant a subi un choc psychologique en perdant l'un de ses parents, mais de plus, l'encadrement lui manque.

L'éducation est alors assurée par une seule personne. Au cas où le père serait veuf, il doit se comporter autant que père et en même tant que mère : « autorité et affection ». Au cas où la mère qui est veuve, c'est pareil, elle joue le double rôle. Pourtant, assurer ce double rôle n'est pas du tout facile à faire pour le / la survivant(e).

De ce fait, deux cas peuvent survenir : soit l'enfant subit trop d'autorité de peur de ne pas pouvoir l'encadrer ; soit l'enfant est traité avec trop d'indulgence. En d'autre, l'enfant subit trop d'autorité : le père ou la mère a peur de ne pas réussir l'éducation de son enfant, s'efforce de manifester plus d'autorité que d'affection sur lui. Il ou elle croit que c'est la meilleure solution. Et que si on adopte une éducation sans une autre forme que l'autorité, l'enfant ne se mettra pas en même route que lui ou elle. Se trouver confronté(e) seul(e) au rythme de la vie quotidienne, à l'assurance de la survie de la famille, donne ainsi naissance aux stress et nervosité pour l'adulte qui les manifestera, inconsciemment ou consciemment sur l'enfant à partir d'agressivités non contrôlées.

Pourtant, un enfant a besoin d'autorité pour se développer, c'est certain, mais une autorité à sa juste utilisation. S'il ya trop d'autorité, l'enfant, au contraire, ne s'épanouit pas mais se ferme en lui ou se révolte.

De plus, la tranche d'âge dont nous parlons appartient à l'adolescence, ces adolescents ont besoin de compréhension, et si c'est l'autorité qui se pose, les relations entre parents et enfant ne passent pas très bien. Le dialogue entre eux n'existera point. Ce sont les parents qui imposent et l'enfant suit les règles. Ses sentiments de peur envahissent l'enfant ce qui ne le permettra pas de s'épanouir. Il se sent alors en partie délaisser et abandonner par l'adulte. Et ce qui est normal, l'enfant cherche ailleurs l'affection.

Comme disait un auteur : « ces enfants abandonnés de fait par leurs parents ne vont pas avoir d'autre solution que d'aller demander à la société tout entière, en la provoquant, de leur fixer les limites sans lesquelles ils se sentent devenir fou. Ils ne peuvent que crier à la face du monde de leur immense sentiment d'injustice d'avoir été privés de ce qui leur revenait, qui est l'affection qu'ils auraient dû avoir et le temps d'explorer leur monde, et dont ils ont été volés. Ce n'est pas pour rien que ces enfants sont le plus souvent voleurs »²⁵.

Ensuite, où l'enfant est traité avec trop d'indulgence : la crainte de perdre aussi son enfant, la pitié ressentie pour l'enfant qui est devenu orphelin amène l'adulte survivant à manifester trop d'indulgence pour l'enfant. Il pense que cela permet à lui de dépasser la situation malheureuse et d'avancer.

Toutefois, un adolescent ne comprend pas dans ce sens là. Il ne trouve pas encore la maturité dans la réflexion, devient ainsi facile à influencer par les bandes surtout qu'il vit dans l'entière liberté. L'enfant en profite et risque de se perdre dans ses repères.

I.3.4. Enfants de la rue

La pauvreté n'est pas l'unique cause de l'inadaptation et des difficultés. C'est ainsi qu'existe un groupe d'enfants très fragiles, connus sous le titre de « 4'mi » appelés ailleurs enfants de rue, dans la rue ou des rues (Commune si la rue pouvait être mère et avoir des enfants à elle !). Il ajoute à la pauvreté, l'abandon et l'insécurité.²⁶

Bien que la rue attire les adolescents (car elle offre la possibilité de trouver une identification et une protection dans un groupe avec des semblables), elle n'est pas exempte de dangers et il n'est pas rare que dans de telles conditions, les enfants et les adolescents franchissent les limites de la délinquance, de la prostitution ou

²⁵ BAYARD *une idée neuve*, ib. P. 126

²⁶ Cf. WWF enfant des rues.com

autres. En effet, la rue est une pépinière de fléaux sociaux (Association de gangs, école de la délinquance).

I.3.5. Les relations entre parents et enfants

Il ya un décalage profond entre les parents et les enfants, l'incompréhension peut exister à tout moment, notamment celle des parents pour leurs enfants. La difficulté de la communication à cause de la différence de générations, de mentalités et de la variété des modèles culturels se posent. Néanmoins, le dialogue entre parent et enfant occupe une large valeur pour l'enfant car il valorisera son développement.

Les enfants qui n'ont pas pu discuté avec leurs parents n'ont pas toujours de bonnes relations avec leur entourage. L'enfant n'a plus d'identification, ou l'encadrement et l'affectation lui manquent et il devient inadapté à son milieu.

Si on se penche sur l'histoire des enfants au centre, on voit que peu d'entre eux ont noué depuis leur naissance, des relations insatisfaisantes. Cette insatisfaction découle des conflits affectifs les plus discrets, aux interventions éducatives les plus sadiques, aux rejets les plus aigües, aux abandons les plus massifs les amènent ainsi à être inadaptés.

Section II : La délinquance juvénile

La délinquance juvénile fait l'objet de débats depuis que les gents vivent en société. Un enfant ne devient délinquant que lorsqu'il est d'abord inadapté. La délinquance est alors une suite de l'inadaptation qui n'a pas été traitée.

Dés le début, il est important de préciser qu'il n'existe plus de délinquant né que de criminel-né. Le délinquant est un enfant comme les autres qui, à un moment de son histoire, commet un délit et est transféré au tribunal. La délinquance est ainsi un accident, non une étiquette indélébile à coller sur l'enfant.

Dans le glissement de l'enfant vers la délinquance entrent en jeu trois séries de facteurs :

- La personnalité de l'enfant
- L'appartenance à un milieu de vie, à un environnement social et familial
- Et enfin, la situation qu'il rencontre²⁷

²⁷ Jean Marie petit clerc, *le jeune, éducateur et la loi*, éd. Don Bosco, P.76

II.1. Les facteurs de la délinquance juvénile

Les statistiques soulignent la nécessité essentielle des facteurs familiaux, sociaux, économiques de la délinquance juvénile. Il est indiscutable que des exemples pernicious sont criminogènes, qu'ils soient consciemment présentés à l'enfant ou qu'ils soient la conséquence d'une promiscuité de vie, en général, entretenue par de misérables conditions de logement, qu'ils soient donnés par les parents, par les camarades, par les spectacles de la rue, à travers les personnages de l'écran ou d'un magazine.

Mais d'une autre manière, nous allons parler des facteurs de la délinquance juvénile sous deux angles : les facteurs endogènes et les facteurs exogènes.

II.1.1. Facteurs endogènes

Le facteur endogène est produit par quelque chose en dehors de tout apport extérieur. Cela est dû par la faiblesse du «surmoi ». Le surmoi se trouve dans le subconscient de l'individu et commande ses actes en balançant le « ça » et le « moi ». Le « ça » désigne tout ce que l'individu voit, entend, a dans la tête.

Le « moi » désigne le sentiment du sujet, son engouement d'appartenir à une chose qu'il voit par exemple. Et le « surmoi », ainsi, balance le « ça » et le « moi » c'est-à-dire le bien et le mal, en disant par exemple, que je ne peux prendre cette chose là car cela ne m'appartient pas même si je la convoite tout le temps²⁸

Pour ainsi dire, la conscience de la personne joue un rôle primordial, si on lui avait appris la notion du bien et du mal, ce qui est honte et ce qui ne l'est pas, l'enfant ne risquait pas trop de ne pas se comporter comme il fallait, il aurait eu une barrière à respecter. C'est pour cela que nous avons affirmé précédemment que la délinquance est un accident, c'est le fruit de sa maladresse qui ne dépendrait pas entièrement de lui.

Il faut aussi mettre l'accent sur la suggestibilité de l'enfant dont les fonctions supérieures de contrôle, encore insuffisamment élaborées, ne lui permet pas toujours de prévoir les conséquences de ses actes. Il vit volontiers dans le moment présent et résister aux sollicitations du monde extérieur.

Il faut enfin souligner l'importance, considérable à notre avis, que représente l'excitation émotionnelle dans tout exemple donné à l'enfant. Il a besoin de s'identifier, il investit une charge affective parfois très violente dans son désir imitation du modèle²⁹.

²⁸ Cours de psychologie Générale avec Madame Victorine ANDRIANAIVO. Première année.

²⁹ Jean CHAZAL, *enfance délinquante*, éd. Que sais-je ? 1958, P.99

II.1.2. Facteurs exogènes

Nous entendons par facteurs exogènes tout ce qui a été provoqué par l'entourage de l'enfant et qui fait de lui un être social. L'enfant baigne dans divers milieux, à savoir : milieu familial, milieu de camarades, groupes de jeunes, bandes, milieu ethniques ou économique.

Avec un autre, il partage des émotions, il met en commun des besoins et des idées, il forme des projets. Cette communauté et ses partages, font que le milieu l'imprègne très fortement et que son style de vie épouse progressivement celui de son entourage. L'asocialité ou l'anti socialité environnante saisit l'enfant. Milieu parental où règne un climat de laisser- aller, d'instabilité, de nervosisme, de romanesques. Ils ont marqué de leur style propre certains délinquants. Ils les ont conditionnés.

Nous devons parler aussi de certains aspects de la vie moderne. « Les enfants sont tellement fascinés de l'évolution en vogue, en voulant être comme leur semblable ou même les dépasser, qu'ils vivent sous le signe de la compétition et de la performance »³⁰. Mais cela n'est pas toujours réalisable pour eux. Aussi, pour y arriver, il leur faut de l'argent. On ne peut pas être comme tout le monde sans avoir des moyens.

Des enfants et des jeunes commettent alors des vols aux multiples aspects dans leur milieu de travail en grande totalité pour les enfants des centres de rééducation et qui ont motivé leur placement et plus tard parfois s'engagent dans des agressions nocturnes. Poussé par le besoin d'argent, l'enfant veut que ses explorations et ses aventures deviennent lucratives.

Aussi, les plaisirs de la rue alimentent les tendances profondes d'un enfant livré à lui-même. Il s'engage sur la voie de l'anti socialité dans le souci de se procurer de l'argent. L'enfant livré à lui-même révèle donc, en général, une double carence parentale.

La famille n'exerce ni une action préventive de contrôle, ni une action constructive d'éducation. Très certainement, plus de la moitié des jeunes délinquants ont une carence affective qui est fait soit de la mort des parents ou de l'un d'eux, soit de leur séparation, soit de leur indifférence, de leur froideur, de leur égoïsme, de leur impuissance à aimer.

³⁰ Jean CHAZAL, idem. P. 102

Dans d'autres cas, l'enfant baigne dans un climat d'affection désordonné, les scènes tapageuses succédant aux élans de l'amour maternel sans qu'il n'y ait jamais harmonie et douceur.

Dans d'autres situations encore, l'enfant souffre cruellement de ne pouvoir s'identifier à ses parents qui normalement doivent être pour lui les premiers modèles, ceux vers qui il doit pouvoir s'élever à travers la ferveur de l'amour et de l'admiration indiscutée.

Parfois enfin, il est tiraillé entre de deux foyers, celui de son père et celui de sa mère, divorcés et remariés ou entre deux familles : sa famille de sang et sa famille nourricière. Il devient alors l'enjeu des disputes les plus violentes et les plus perfides.

La carence du contrôle familial, le plus souvent consécutive à la dissociation familiale, aux irrégularités de conduite des parents sollicite vite les enfants à des plaisirs faciles et multiples. C'est le champ vague qui devient le point de départ d'aventures et d'explorations.

Souvent aussi, le besoin de sécurité de l'enfant n'a pas été satisfait par son milieu. Démission de l'autorité et impuissance de la part des parents, impuissance de leur part à imposer avec calme mais avec fermeté des interdits des consignes à réaliser un cadre solide de vie, d'ailleurs, exploités par les enfants. L'enfant proteste contre les interdits familiaux et sociaux mais, dans le même temps, il se sent coupable et la notion de faute le pénètre.

Ce sentiment de culpabilité, sous l'effet de l'émotivité de l'enfant, de ses tendances dépressives et anxieuses ou des conditions du milieu familial, peut s'augmenter. Il détermine alors la délinquance. L'enfant se sent si coupable qu'il cherche son propre châtiment. On le voit commettre des actes délictueux en souhaitant « être vu et être pris ». Le besoin d'autopunitivité est plus fréquent qu'on ne le croit pas.

Nous pouvons conclure donc que, la délinquance juvénile est factorisée par la personnalité de l'enfant, le milieu familial, l'environnement social et enfin par la situation économique du pays.

II.2. L'enfant en danger moral

Il existe plusieurs classifications de l'enfant en danger moral en référence à la nature et à la gravité des troubles présentés. Pour notre part, nous retiendrons comme définition d'une maltraitance ; « toute situation ne procurant pas l'enfant la satisfaction des besoins essentiels pour se développer ».³¹ Il s'agit ici d'évaluer la situation avec les précautions suivantes :

- La satisfaction des besoins est dite minimale, c'est à dire en deçà d'un seuil où l'enfant ne trouve plus des conditions suffisantes pour croître et grandir.
- La privation (par excès ou défaut) des besoins élémentaires n'est pas un événement isolé, mais agit de façon récurrente ou continue.
- L'atteinte à la satisfaction des besoins peut produire par « excès » présence de comportements néfastes à l'enfant (maltraitance « active » ou « abus ») ou par « défaut »: absence de comportements bénéfiques à l'enfant (maltraitance « passive » ou négligence).

Tous ces phénomènes de l'inadaptation, de la délinquance et de l'enfance en danger moral sont ainsi sources de problème au niveau de chaque enfant et conduit à leur placement dans un centre de rééducation, en les séparant de leurs milieux naturels.

Ainsi donc, plusieurs facteurs amènent l'enfant à être inadapté, délinquant, et en danger moral. Son entourage, mais surtout son milieu familial, en sont les premiers responsables.

Le milieu familial tient une grande part dans la cause des problèmes sur l'enfant selon les enquêtes menées. Certains enfants du centre, ont vécu une vie familiale difficile, perturbée et en conflit. En tout, une vie familiale malheureuse. Et cela est affirmé par les enfants eux mêmes. Ce fait est dû à plusieurs raisons.

En premier lieu, nous allons aborder la baisse du niveau de vie qui provoque des tas de problème au sein du foyer familial, en effet, la majorité des enfants placés au centre sont issus des familles moyennes ou nécessiteuses.

Rares sont les enfants venant de familles aisés, c'est parfois le cas des enfants à placement volontaire. Si nous nous référons aux tableaux n°6 et 7 indiquant les sources de revenus de chaque personne ayant autorité sur l'enfant et assurant sa survie, un grand nombre d'entre eux appartient au secteur primaire incluant l'agriculture, suit après le secteur tertiaire avec les marchands. Les moins nombreux

³¹ Michèle Savourey, idem. P.99

sont ceux qui exercent un métier appartenant au secteur secondaire. Avec la baisse du niveau de vie, des multiples difficultés naissent et en résultent.

Le non satisfaction d'un certain nombre de besoin conduit un individu à une situation difficile. Comme les parents n'arrivent pas à subvenir au besoin de la famille, la nervosité ainsi que l'agressivité existe et se manifeste entre le couple et ou les enfants.

Nous évoquons ici les disputes conjugales et la maltraitance de l'enfant sous divers aspects. Le couple qui, au cœur des problèmes, risque même de mettre fin à son union si la compréhension n'existe plus. Pourtant, comme nous l'avions dit auparavant, le divorce de parent amène le changement qui n'est pas toujours facile à accepter pour l'enfant. Il engendre des troubles chez l'enfant.

A cela s'ajoute- le manque d'éducation, d'encadrement, l'absence de l'affection que l'adulte porte en lui..., parmi les enfants du centre enquêtés, 7% de filles sont issues des parents divorcés. Et nous avons remarqué que ces enfants présentent bien de carence d'éducation à partir de leur comportement et attitude.

Un enfant est fait pour être élevé par deux personnes qui ont chacune leur rôle respectif dans son éducation « il a besoin d'un père autoritaire et d'une mère affectueuse », mais il a aussi besoin d'encadrement, de contrôle, de soutien et de compréhension. L'absence de l'un de parents entraîne le risque pour lui d'être privé de quelques besoins fondamentaux et par là, d'être inadapté. En parlant de maltraitance, le mot nous paraît vague et pourtant ces manifestations sont tellement visibles à l'œil nu et bien ressenties.

Que ce soit une maltraitance physique ou morale, cela engendre des effets inacceptables pour l'enfant. La maltraitance survient du moment que les droits de l'enfant ne sont pas respectés ou du moment que les besoins fondamentaux ne sont pas satisfaits. Les châtimens corporels sont les plus fréquents chez les enfants observés.

Même au centre, ces enfants craignent encore d'être battus. Ils sont devenus frustrés. Ils s'enferment dès que les éducateurs les corrigent de peur d'être agressés, surtout au début de leur placement. Ils ne s'auto défendent pas et ce n'est qu'après avoir trouvé quelqu'un devant lequel ils se sentent à l'aise qu'ils se dévoilent et se confient. Mais, il existe aussi ceux qui manifestent leurs agressivités qu'ils ont reçues à leur camarade, avec des comportements brutaux. C'est vraiment le reflet de ceux qu'ils ont vécus.

Mais la maltraitance morale provoque aussi de ravage plus intense. Le fait de menacer et de le battre moralement, de l'intérioriser en ne le laissant pas s'exprimer et s'expérimenter l'amène à suivre bêtement ce qu'on lui dit de faire.

C'est vraiment une réalité que les enfants ont vécu dans leur milieu familial. Les parents sont tellement autoritaires et chosifient les enfants, ne leur donnent aucune liberté. La baisse de niveau de vie est due au niveau intellectuel des parents. Le non possession d'une spécialité ou d'un diplôme ne permet pas à l'individu d'avoir un métier bien rémunéré dans la plupart des cas.

A cette déficience du niveau intellectuel des parents s'ajoute l'ignorance qui ne permet pas d'éduquer les enfants. Les parents se contentent d'appliquer l'éducation qu'ils ont reçus et de refaire ce que leur propre parent ont fait pour les éduquer, et cela est transmis de génération en génération tant qu'il n'ya pas de conscientisation.

Un enfant en carence éducationnelle présente toujours des maladresses et d'inadaptation en son milieu, ce qui entraîne ainsi des troubles, tant pour lui que pour son entourage.

Toujours à cause du problème de la pauvreté, les enfants sont contrains de travailler précocement. Actuellement, le travail des enfants est une réalité : faire des petits boulots dans les entreprises, mendier, faire le domestique, le commerçant informel etc.... Mais parmi ces activités, c'est le métier de domestique qui est le plus insupportable.

L'enfant qui devrait encore profiter de la vie familiale est contraint de l'exercer pour aider ses parents à faire servir la famille. La plupart du temps, ce sont les aînés qui sont envoyés par leur parent afin de travailler car derrière de ça, ce sont les plus grands d'une part et qu'ils ont encore des nombreux cadets derrières eux d'autre part. Le travail domestique n'a pas d'âge.

Quand l'enfant est capable d'assurer des petites tâches ménagères et qu'un patron accepte de le recevoir, l'enfant lui est tout simplement livré. Là bas, l'enfant est considéré comme le « connaît tout » sur les travaux ménagers. Le patron abuse de lui étant donné qu'il est un enfant, encore incapable de se protéger et de se défendre.

Très tôt, l'enfant a vécu ce que l'ambiance de travail, il ne peut plus cacher sous les ailes de ses patrons mais sous l'autorité de quelqu'un d'autre. Ce dernier est encore incompetent en la matière, ne satisfait pas ses patrons. Le fait que l'enfant n'arrive pas à s'adapter dans son travail, il souhaiter retrouver sa famille.

Cela ne fait pas plaisir dans la plupart des cas aux patrons. Ils font tout pour le détruire. Ainsi, certains enfants du centre ont été soupçonnés d'avoir commis un vol et sont suivis en justice. Mais il existe aussi des enfants qui commettent vraiment des vols dans leur milieu de travail, et cela pour des multiples raisons pour se procurer de l'argent, pour aider leur famille davantage et enfin pour seulement créer des problèmes à leur entourage, ce qui est le reflet de la non acceptation d'une situation.

Comme ce qu'a fait cette fille de 16 ans. Elle n'a jamais accepté le fait d'être placée dans une famille pour travailler en tant que domestique. Elle ne savait plus quoi faire pour en convaincre sa mère, elle ne veut rien savoir.

De ce fait, elle a cambriolé la maison de son patron et a fait une fugue chez elle-même. Simplement pour affirmer par cet acte qu'elle veut retourner dans sa famille. Mais sa patronne ne l'avait pas menacé ni suivi en justice.

Au contraire, elle a sollicité le placement de la fille au centre du fait qu'elle n'accepterait de retourner travailler même si là bas, travailler c'est tout simplement une excuse pour l'élever. En plus, sa mère ne pouvait pas s'occuper d'elle convenablement et elle a commencé à subir une maltraitance de la part de sa mère. De ce fait, son état était connu et fait l'objet de son placement au centre.

Donc, nous pouvons conclure que l'enfant qui ne trouve pas l'équilibre dans son être commet des délits pour l'affirmer en acte, étant donné que personne ne prête attention à lui et à ses problèmes. Les parents envoient l'enfant pour travailler non seulement pour l'unique raison de la pauvreté, mais c'est aussi en quelque sorte un moyen de se débarrasser de lui.

Ainsi donc, sa famille n'a pas pu assurer son éducation et son encadrement, et a fait de lui un enfant inadapté. Cela montre la nécessité du retrait de l'enfant de son milieu d'origine qui ne peut lui apporter que des problèmes. L'enfant a besoin d'amour, d'attention et d'éducation pour se développer. Ainsi, le centre de rééducation est là pour participer au sauvetage de l'enfant inadapté, délinquant et en danger morale.

Section III- le retrait de l'enfant dans son milieu naturel

Nous ne pouvons nier que la famille est le lieu de vie par excellence pour tous ses membres. L'être humain n'est pas aussi aisément amphibie ; il doit être maintenu dans son milieu naturel, de préférence à tout autre, aussi longtemps qu'il y surnage.

C'est pour dire que l'enfant ne devra donc être séparé de sa famille qu'en cas d'absolue nécessité. Lorsque le noyau familial, qui devrait assurer l'apprentissage de

la vie pour l'enfant par l'éducation fait défaut ou présente des signes marquant de nocivité éducative, ou si l'enfant est même arrivé à commettre des délits consécutifs à ses inadaptations, il devrait être retiré de sa famille, mais pour une durée limitée.

L'article premier des dispositions générales de l'ordonnance N° 62-038 du 19 septembre 1962 stipule que « l'enfant occupe au sein de la famille une place privilégié: il a droit à une sécurité matérielle et morale aussi complète que possible. La responsabilité de son éducation appartient en premier lieu à la famille ; celle-ci doit assurer le développement harmonieux de sa personnalité.

Toutefois, lorsque la sécurité, la moralité, la santé ou l'éducation d'un mineur de 18 ans sont compromises, l'Etat intervient, soit pour aider et assister la famille dans son rôle d'éducateur naturel de l'enfant, soit pour prendre des mesures d'assistantes éducatives et de surveillances appropriées, soit enfin lorsque les circonstances et la personnalité de l'enfant paraîtront l'exiger, pour déférer le mineur à des juridictions spécialisées de l'ordre judiciaire. »

Le placement marque alors les conséquences de crises qui ont eu sur la scène sociale suffisamment de répercussion pour entraîner une décision juridique mais d'une durée limitée selon des cas respectifs des enfants.

Il est stipulé que « lorsque la détention préventive est décidée, les mineurs doivent être séparés des adultes et élever dans un établissement distinct ou dans une partie distincte d'un établissement qui abrite aussi des adultes, et doit être aussi brève que possible ».

C'est le retrait de l'enfant de son milieu d'origine pour suivre un processus éducatif. Le placement de l'enfant dans un centre est un passage. Le lieu de placement est ainsi un espace qui signe la rupture, la séparation rendue nécessaire par l'obligation de protection et de prévention.

Section IV : Les objectifs de la rééducation

Depuis longtemps, partout dans le monde, les problèmes des jeunes ne cessent d'augmenter. C'est à dire leur vie sociale reste de plus en plus inhérente.

De ce fait, plusieurs interventions sont mises en place pour la sauvegarde de ces derniers. C'est le cas des institutions spécialisées. Mais pour mieux mener une rééducation assez adéquate, les centres de rééducation doivent présenter aux jeunes des objectifs accordés aux intérêts et aux éléments ressentis par ces jeunes au moment où ils y entrent. A ce niveau, nous allons énoncer les objectifs de la rééducation comme suit : La prévention, Education et Protection.

IV.1. Prévention

Pendant l'adolescence, à laquelle les enfants du centre appartiennent, il n'est ni un enfant ni un adulte. Assurément, son expérience de la vie en tant que telle influence grandement les modalités de son adolescence. L'adolescent a besoin d'un adulte pour s'identifier, d'un modèle qui va définir le genre d'adulte qu'il va devenir.

Il a ainsi besoin d'une bonne idole, besoin d'affection mais aussi l'encadrement pour son bon développement. Si l'enfant d'une famille traumatisante ne pourra pas bénéficier de ces critères essentiels, il imite ce que son entourage lui montre : l'agressivité, les maladroites qui s'aggravent de plus en plus et l'amènent à commettre des délits à haut niveau.

Psychologiquement parlant, l'enfant n'arrive plus à distinguer le bien du mal, il ne distingue plus les activités acceptables socialement, et risque de commettre des bêtises. Surtout que, comme chacun de nous en pareilles circonstances, l'adolescent a le désir puissant et naturel d'explorer le monde en expansion et de faire l'essai de ses nouvelles possibilités.

Mais expansion rapide du monde de l'adolescent ne correspond pas à un accroissement semblable de son expérience fondamentale encore insuffisante de la vie. Aussi de façon inévitable, l'adolescent ignore et ne peut qu'ignorer quelles sont les expériences nouvelles auxquelles il peut se livrer en toute sécurité et quelles sont celles qui sont dangereuses. Il ne sait pas reconnaître la possibilité avantageuse de celle qui ne l'est pas s'il lui manque l'encadrement et la relation mutuelle avec un adulte normal.

La détention préventive de l'enfant devrait alors permettre à l'adolescent de bénéficier ou d'empêcher l'aggravation de sa situation inquiétante, en danger.

Comme l'affirmaient les règles Minima des Nations Unies concernant l'administration de la justice pour Mineur ; Règle de Beijing : les mineurs en détentions préventives doivent recevoir tous les soins d'ordre social, éducatif, professionnel, psychologique, médical et psychique qui tiennent compte de leur âge, leur personnalité.

IV.2. Education.

Un enfant délinquant ou inadapté sous entend en partie un enfant en carence éducative du fait de certaines circonstances, la nécessité s'impose alors d'apporter à l'enfant, dont la sécurité, la moralité, la santé ou l'éducation sont compromises, une aide appropriée et d'assurer par tous les moyens possibles son éducation ou sa rééducation.

Désormais, la mesure éducative ne répond plus à une « faute » de l'enfant, qu'elle peut le plus souvent ignorer sans inconvénient, mais a des besoins éducatifs. La détermination de la faute passe ainsi à l'arrière plan pour laisser la première place à l'étude et à l'explication du comportement anormal et pour commencer à l'histoire de l'éducation du mineur.

Education qui devrait être assurée par son milieu familial, plus particulièrement ses parents dès son arrivée au monde. « L'éducation est une aide de la part des adultes à la construction de désir propre des enfants du sujet nouveau qui s'envolent vers sa liberté ». Il s'agit de lui fournir les moyens de construire son propre désir d'être et de débrouiller ensuite. Si un mineur est placé dans un centre de rééducation, le centre lui assure l'éducation dont il aurait pu bénéficier dans son milieu naturel.

Dans ce centre que nous avons mené l'étude, le savoir vivre est plus renforcé à savoir l'éducation physique, la scolarisation, la formation.....afin que l'enfant puisse se comporter convenablement au sein de la société.

Le savoir vivre permet aussi à l'enfant à rééduquer de respecter les autres, d'arriver à cultiver des disciplines personnelles qui sont très importantes pour la réussite de la rééducation, de comprendre le fonctionnement de la société et de comprendre qu'il existe ainsi une certaine limite à respecter dans la vie. C'est tout cela en quelque sorte que l'enfant n'avait pas connaissance avant d'être placé dans un centre.

Ceux qui n'ont pas eu assez de savoir vivre dans leur milieu présentent un pourcentage de 15% selon les enfants enquêtés. Cela pour diverses raisons :

Les parents sont accaparés par leur travail, n'accordent plus d'importance l'éducation de leurs enfants, des parents dont la manière d'éduquer n'était pas comprise par les enfants, ou des enfants qui n'ont pas des parents qui peuvent les éduquer et d'adulte avec qui ils vivent ne se soucient guère d'eux ou aussi, des parents qui eux aussi manquent de savoir vivre et transmettent leur façon de vivre à leur progéniture.

Le dessin poursuivi au centre et à la fois d'observer l'enfant et de tenter, par une action thérapeutique de milieu ou par des aides individuelles, de favoriser l'épanouissement de ses potentialités, ce qui tend à entraîner la disparition de troubles qui ont motivés le placement. Une action thérapeutique et professionnelle est alors mise en œuvre.

Une action thérapeutique de nature à améliorer son comportement et une action professionnelle pour le mettre en état de gagner sa vie en lui faisant effectuer

l'apprentissage d'un métier et une éducation scolaire étant donné qu'un bon nombre d'enfants sont en retard dans leurs études.

Mais rééduquer un mineur délinquant ne consiste pas seulement à le réadapter à la vie sociale en l'amenant à des automatismes de conduite, mais dans la mesure du possible, à l'insérer dans la société en favorisant son épanouissement, en provoquant en lui des prises de conscience, en le faisant vivre activement des situations. C'est dans la mesure où il prendra conscience de lui-même et de sa place dans la société qu'il s'élèvera progressivement à sa condition d'homme. Il saura refuser, choisir adhérer.

IV.3. Protection

« Tout agrégat d'être vivant repousse d'instinct les éléments qui refusent de se soumettre aux conditions de son existence propre, qui l'attaquent de front ou entravent son développement vital » Toute infraction peut se définir comme un refus de l'individu de se soumettre aux tabous sociaux et constitue une sorte de sacrilège qui attire la vindicte sociale.

A la base de tout droit pénal se trouve une réaction sociale, phénomène de psychologie collective qui peut aller à la limite jusqu'au lynchage. Or cette réaction existe même si l'acte défendue est commis par un mineur. Le groupe social témoin de l'acte, réagit en faisant sentir sa réprobation.

On dit que le délinquant s'est retranché du monde normal. Il serait plus vrai de dire que le monde normal a retranché le délinquant ; le délinquant se trouve rejeté, il répond alors à cette situation en se fixant dans l'anti socialité, face à une société qui ne lui laisse guère d'autres choix. Une protection est alors donnée aux enfants confrontés à des fléaux qui nuisent à leur développement en leur fournissant des connaissances avec lesquelles ils pourront bien analyser les circonstances qui se présentent à eux. Aussi, pour les enfants, qui, à cause du mécontentement de leur entourage leur conserve une rancune, le placement est conseillé pour les protéger.

Une brève histoire de la vie familiale d'une fille maltraitée. Elle a à peine 12 ans, orpheline de père dès sa petite enfance. Sa mère s'est remariée et a eu un garçon avec son second époux. A l'âge de sept (7) ans, elle a été envoyée chez une famille qui a besoin d'aide, disait sa mère en vue de les aider pendant quelque temps tout simplement et devait revenir chez elle après.

En tant que petite fille, elle n'avait le choix, mais c'était l'expérience la plus malheureuse qu'elle a vécue affirme – t – elle. Elle était encore très attachée à sa mère. Pourtant, elle n'était plus retournée chez elle depuis, mais a toujours changé

de famille et sa mère trouvait chaque fois des explications à lui donner. Ce n'est qu'à l'âge de 14 ans qu'elle a enfin compris que depuis, elle travaillait comme domestique et c'était toujours ses parents qui touchaient son salaire.

A la fin du mois, ses patrons lui donnaient de l'argent comme récompense. Pourtant, ses parents lui demandent toujours de l'argent et elle leur en avait toujours donné quand elle en avait. Le jour où elle avait tout compris, ses parents ne pouvaient plus se comporter comme avant avec elle. Les patrons de la fille l'avaient sauvé. Tout son salaire a été gardé par eux. Les problèmes commençaient alors. Ses parents qui avaient l'habitude de lui soutirer de l'argent n'en recevaient plus. Alors, son beau père l'avait forcé à voler de l'argent à ses patrons étant donné qu'elle n'a pas de l'argent à elle, en la menaçant de ne plus faire partie de ses enfants si elle s'y refuse.

A force d'y penser, elle a commis l'acte. Mais quelques jours plus tard, la fille ne supportait plus de tromper ses patrons qui se montraient vraiment aimables avec elle. Elle leur a alors tout avoué. L'histoire s'est terminée par l'incarcération de son beau père ce qui n'a pas fait plaisir à sa mère. Cette dernière l'avait alors menacé qu'à la sortie de son mari, ils mèneront une vengeance contre elle. Ainsi, le tribunal a décidé de placer la fille au centre afin d'être protégée jusqu'à nouvel ordre.

Cette histoire illustre que le placement d'un enfant dans un centre de rééducation est la solution en telle occasion. La fille n'est donc plus acceptée par sa famille. Personne ne peut plus s'occuper d'elle pour la protéger contre la mauvaise foi de ses parents. Son placement au centre lui permet donc, d'avoir une certaine tranquillité dans sa vie.

Mais quelles sont alors les actions afin d'atteindre ses objectifs ? Des activités sont mises en pratique dans le centre en fonction de leur moyen et leur capacité. Et ces activités ont toutes leur finalité. C'est ce que nous allons aborder tout de suite.

Section V : Les techniques utilisées pour la rééducation.

Nous savons tous que mener une action de rééducation n'est pas du tout facile. Il cherche avant tout une stratégie et une pratique qui va engendrer une transformation convenable chez les sujets à rééduquer.

C'est pourquoi, il est demandé à toute institution d'intervention et de sauvegarde sociale de penser à bien les processus convenables pouvant rendre efficace la rééducation. A cet égard, le centre Akany Avoko Ambohidratrimo propose ses techniques d'interventions pour la rééducation que nous allons les suivre comme suit :

V.1. Equiper en savoir-vivre

Pour le savoir- vivre, on apprend à l'enfant la socialisation, comment vivre avec la société ou son entourage.

Les enfants en confrontation avec leur noyau familial disloqué et avec les divers problèmes qui l'accompagnent n'ont pas eu les moyens d'en bénéficier. Les enfants qui entrent au centre font preuve de manque d'éducation. Si 35% des filles reconnaissent, après avoir appris un certain savoir - vivre au centre, qu'elles n'en avaient pas encore reçu chez elles, cela était déjà bien flagrant dès leur arrivée, expliquaient les responsables.

Nous ne pouvons pas raisonner en disant que parce qu'elles sont encore enfant, c'est normal qu'elles soient ainsi. Mais à leur âge, ces enfants n'ont même pas la politesse de dire bonjour aux responsables, geste qui devrait être habituel et retenu des sa petite enfance.

De même, le fait de dire merci était inconnu. Ce n'est pas le fait de dire bonjour ou merci qui est important, mais nous voulons affirmer par là que la plupart des enfants placés au centre n'ont pas reçu vraiment une éducation de base des leur petite enfance.

Pourtant, pour pouvoir vivre en société, le savoir-vivre est très important pour que tout un chacun se respecte. Il devrait se faire inconsciemment sans être contrôlé par la société. C'est pourquoi le savoir-vivre c'est-a- dire l'éducation basée sur la scolarisation et l'apprentissage tient une grande place dans la rééducation des enfants dans le centre pour qu'ils sachent se comporter convenablement.

Les enfants en connaissance du savoir-vivre pourront ainsi influencer leur entourage, plus particulièrement leur famille, à suivre leurs bons comportements. Et pour être un bon citoyen à part entier, étant donné que nous avons avancé que ce sont les enfants qui sont les adultes de demain, exige ainsi une bonne préparation, la connaissance de ses droits et celui des autres s'avèrent important.

C'est- à - dire à partir d'une éducation, l'enfant a tendance de bien connaître ses droits et les droits de l'homme. Droits de l'enfant auxquelles ils font toujours référence en tout circonstance. Pour dire que les enfants en connaissance de leur droit se trouvent bien en sécurité. Que même s'ils sont encore un enfant, les adultes ne peuvent profiter d'eux. Cela leur permet aussi de respecter les autres et de les conscientiser que la vie en société a des règles et limites à respecter.

De ce fait, pour le centre cette activité paraît importante pour les sujets, vu que « le droit à l'éducation » est stipulé dans la convention relative aux droits de l'enfant.

En plus, « l'éducation va leur permettre de se positionner par rapport à un ensemble grand ou celui qui l'a connu auparavant ».

C'est à partir de l'éducation que l'enfant s'ouvre au monde extérieur. En fait, une ouverture qui le mène vers la socialisation et la prise en main de sa propre vie.

C'est pourquoi le centre a une école primaire qui assure l'éducation des enfants. Cette éducation est assurée par quatre institutrices. Par conséquent, la majorité des enfants du centre sont presque scolarisés sauf les enfants de la petite enfance qui représentent 29%.

Sur ce point, parmi les 53 enfants enquêtés, 41% font l'école primaire au sein du centre et 37% sont dans l'enseignement secondaire, c'est-à-dire en dehors du centre (surtout dans les écoles privés ou publiques). La classe ménagère présente un pourcentage de 16% dont 1% non scolarisé. En plus de cela, les enfants du département Half Way Home présentent aussi un pourcentage de 3%. Dans ce même volet de l'éducation à part les enquêtés, le centre prend en charge de frais de scolarité de trois enfants qui font leurs études universitaires. Tous ces efforts fournis par le centre ont pour but d'amener à l'enfant un souvenir de vie favorable.

V.2. Enrichir le savoir faire

Il ne suffit pas seulement d'offrir à l'enfant à rééduquer du savoir vivre ou éducation sociale pour bien l'adapter à la société. Pour préparer à l'avance sa sortie du centre, on doit l'armer des compétences pour le rendre autonome. Une personne qui n'a pas de compétence n'est pas toujours bien acceptée par la société. Cela lui permet d'acquérir un certain prestige dans son entourage, surtout afin de démontrer qu'après avoir été placé de rééducation, il/elle a pris telle chose. Qu'il/elle est devenu(e) malgré tout autonome. Que son placement dans un centre n'était pas du temps perdu.

C'est pourquoi dans le centre de rééducation des travaux manuels et éducation scolaire sont offerts aux enfants même si cela est loin d'être une professionnalisation. C'est à l'enfant ensuite d'approfondir.

Au centre, les éducatrices apprennent aux filles des travaux manuels, des formations et production tandis que l'éducation scolaire est en partie assurée par elles mais aussi des stagiaires et des volontaires passagers au centre.

Tout cela, pour les surmonter peu à peu leur niveau car presque la majorité a un retard scolaire. Tous ces efforts fournis par les éducatrices ont pour but de préparer leur vie à venir, c'est-à-dire quand ils auront une famille à leur charge. Non seulement, ils pourront trouver du travail avec, mais cela les aide aussi dans la vie

quotidienne. Les filles ne risquent pas alors d'être en chômage faute de diplôme par exemple si elles se débrouillent en cherchant de marchés ou de fonds.

A part le savoir vivre et le savoir faire, l'éducation spirituelle tient aussi une grande place dans la rééducation des enfants ; En effet, on l'aborde tout de suite.

V.3. Eduquer à la spiritualité

Etant donné que le centre Akany Avoko est sous la tutelle des (FEPM) Fédérations des Eglises Protestantes de Madagascar, la spiritualité est respectée dans l'éducation des enfants. A remarquer que le centre n'impose le choix de la religion à recevoir.

D'après l'enquête, le placement des enfants du centre leur a apporté de changement notamment sur le plan spirituel. En ayant la foi, les enfants s'y réfèrent plus en plus et se corrigent en tirant des leçons à partir de l'éducation offerte par les intervenants.

Aussi, ils arrivent à adapter à un certain comportement acceptable, à avoir le sentiment d'aimer leur prochain et leur propre personne. Cette foi leur aide à accepter leur situation et à chercher une solution au lieu de se culpabiliser ou de se sentir déprimé. C'est une morale encourageante pour eux.

Les actions ou les activités offertes par les équipes éducatives du centre aux usagers font partie d'une base de mesures éducatives, pour compléter les manques, corriger les maladroises, conscientiser chacun des sujets à se former à nouveau.

Mais les mesures éducatives ne se terminent pas là. Au niveau du centre, certaines règles sont établies pour être suivi par les enfants. Mais aussi, pour leur apprendre à créer des disciplines propres à eux, c'est à dire à s'autodiscipliner et ce que nous allons voir maintenant.

V.4. Nécessité de la discipline

« Tous les groupes, quelles que soient leur taille ou leur nature ont besoin de lois, de règlements, de ligne de conduites et de procédés d'exploitations normalisées »³². Nous ne pouvons pas nier cette nécessité car sans cela, les groupes risquent de tomber dans les chaos et les dangers.

Les règlements et les lignes de conduites jouent alors un rôle indispensable. « Ils permettent de prévenir les malentendus et les conflits interpersonnels, de préciser les droits et les privilèges de chacun, de designer les comportements justes et équitables au sein de relations humaines et renseignent les

³² Dr Thomas Gordon *comment apprendre l'autodiscipline aux enfants*, éd. le jour, 1990.p.162

enfants sur les limites à respecter »³³. De plus si l'enfant est placé dans un centre de rééducation, une certaine absence de discipline existait dans sa vie, ou une discipline mal utilisée.

Cela fait partie des raisons pour lesquelles il est amené à commettre un délit ou une maladresse. Ce qui n'est pas de la faute des enfants, mais celle de l'ignorance des parents ou de leur indifférence.

Dans la plupart des cas des enfants, la discipline qu'ils ont vécue au niveau de leurs parents se présentait sous forme de corrections corporelles s'ils désapprouvaient les adultes sans explication. Ce qui sous entend l'absence de dialogue et de compréhension entre eux. La discipline était une preuve de supériorité pour manifester son autorité en vers les enfants, ce qui a amené certains d'entre eux à se révolter.

Les adultes dominant, posent les règles et les enfants sont faits pour les suivre, ou même les disciplines n'existent pas mais tout simplement, on corrige l'enfant chaque fois qu'il ne fait pas plaisir en soi ; c'est en lui que les adultes jettent leur colère et leur nervosité.

En fait, la plupart d'entre nous s'en rappellent très bien : dans notre enfance, nous faisons tout ce qui était à notre pouvoir pour échapper au contrôle de nos parents. Qui de nous n'a jamais menti, blâmer un tiers, supplier, demander pardon, promis de ne jamais recommencer ? Toutes punitions nous paraissent humiliantes et pénibles.

Etre forcé de faire quelque chose contre notre volonté était une insulte et un affrontement à notre dignité, une négociation de nos besoins. Plus les adultes essaient de retenir les enfants par l'autorité, plus les enfants cherchent une voie pour sortir.

Faute de discernement, en particulier la discipline non contrôlée par les parents ou les adultes, l'enfant devient désordonné et crée un problème pour tout le monde. Plusieurs parents adoptent de la discipline autoritaires affirment que la punition est constructive, car elle enseigne aux enfants à se soumettre à une autorité supérieure. Pour cela, les enfants doivent d'abord apprendre à obéir à leur parent et aux adultes.

Il est malheureux que le mot « discipline » soit souvent utilisé de façon péjorative et condamatoire. La discipline est très fréquemment, en effet, bien qu'à tort, considéré en terme de punitions, restrictions et règles. Il n'est pas moins en fait,

³³ Dr Thomas Gordon, *éduquer sans punir : apprendre l'autodiscipline aux enfants*, éd. De Lhomme, 2003 P.53

l'aboutissement d'un bon équilibre mature entre une liberté nécessaire et un contrôle également nécessaire.

De toute évidence, le développement d'un niveau approprié de discipline personnelle fondée sur les normes personnelles intériorisées de l'individu sur son pouvoir d'autocontrôle et d'auto décision, est indispensable à la réalisation de la rééducation de l'enfant. Mais il est difficile de voir comment peuvent s'intérioriser ces contrôles et normes individuelles si on ne les apprend pas avec l'aide de son entourage.

C'est pour cela qu'au centre une discipline est mise en place afin d'aider les enfants à se référer, à se corriger peu à peu de leur mauvaise habitude. « Discipline », même mot, mais son utilisation est différente. Si nous avons parlé de la discipline dans le sens péjoratif, la discipline au centre ne l'est portant pas. Il serait peut être mieux de parler de « règlements » au lieu de « discipline ».

Les règlements sont établis pour mener les enfants à comprendre que la vie est faite de règles que chacun doit respecter étant donné que s'ils sont placés dans tel lieu, il leur faut une base de contrôle, d'autorité et de discipline, et tout cela dans sa bonne utilisation, c'est-à-dire ne pas aggraver le plus en plus la frustration que chacun d'eux a reçu dans leur famille respective, empêchant ainsi l'enfant de s'épanouir comme il fallait.

Dans l'Akany Avoko Ambohidratrimo, la discipline est établie de deux façons. Celle qui régleme le personnel du centre et celle qui est établie par le groupe lui-même avec l'approbation des éducateurs. Cela représente encore plus d'avantage pour les enfants de créer une discipline commune par eux-mêmes. Voici quelques avantages à établir les règlements avec les enfants :

- Les enfants sont davantage portés à appliquer ou à respecter les règlements ;
- On prend de meilleures décisions (2 ou 3 têtes ou 24 valent ou 24 valent mieux qu'une et les décisions prises en commun seront fondées non seulement sur l'expérience des adultes mais aussi sur celle des enfants) ;
- Des relations plus étroites et plus chaleureuses...

Conclusion partielle

L'analyse de la situation des enfants permet à tout chercheur de connaître les caractéristiques des enfants placés dans un centre de rééducation. A cet égard, le retrait de l'enfant dans son milieu naturel exige des interventions pouvant satisfaire leurs besoins. Mais quelque fois, ces interventions ne répondent pas à bien aux souhaits des enfants. C'est pourquoi on va parler des manifestations de la rééducation dans la dernière partie de notre travail.